

ACCOMPAGNEMENT VAE LIVRET PROFESSIONNEL

(MAJ 250226)

Prérequis :

- Avoir obtenu la recevabilité
- Une expérience significative en lien avec le diplôme visé qui doit être inscrit au RNCP
- Savoir s'exprimer en français à l'écrit et à l'oral
- Avoir un accès aux outils informatiques

Pour qui ? Toute personne souhaitant être accompagnée pour la rédaction du Livret Professionnel et la préparation au passage devant le jury en vue d'obtenir le diplôme visé.

En fonction du diplôme souhaité, le candidat devra s'inscrire sur France VAE

A l'issue de l'accompagnement, le candidat aura

- ✓ Rédigé le livret professionnel
- ✓ Eté préparé à l'entretien avec le jury

Durée : 24h maximum réparties sur 6 à 8 mois maximum à ajuster en fonction du candidat

Date(s) et horaires : à déterminer avec le bénéficiaire

Lieu : Bureau Douvaine ou visio

Tarif : 2500.- € HT/heure soit 3000.- € TTC à cela s'ajoute les frais de Jury déterminé par le Certificateur du Diplôme et les frais de formations complémentaires si nécessaire

Délai d'accès : de quelques jours à quelques semaines selon la disponibilité de la consultante

Accompagnement Notre consultante expérimentée et certifiée par l'organisme APC Formations en Bilan de Compétences et Conseil en Orientation Scolaire ainsi qu'Architecte Accompagnatrice de Parcours VAE aura plaisir de vous accompagner dans votre projet professionnel quelque soient vos appétences et secteurs d'activité. L'accompagnement VAE est défini par la loi selon l'article 6411-1 du Code du Travail et le décret du 27 juillet 2025 définit le rôle de l'Accompagnateur.

L'itinéraire pédagogique :

La démarche de l'accompagnement VAE est scindée en 4 grandes phases :

Phase 1 : Accueil et information

Présentation de l'organisme et du consultant, présenter l'accompagnement son cadre juridique, poser le cadre du déroulement de l'accompagnement

Phase 2 : Phases de rédaction du Livret Professionnel

- ✓ Expliquer la structure du Livret Professionnel
- ✓ Explorer et exploiter l'histoire personnelle et le parcours professionnel et extraprofessionnel du candidat pour repérer les expériences probantes en cohérence avec le référentiel du diplôme visé – Mise en évidence des éventuels écarts entre l'expérience et le référentiel
- ✓ Mobiliser les documents 'preuves'
- ✓ Accompagnement et méthode d'entretien pour l'aide à l'écriture

Phase 3 : Préparation à l'entretien avec le jury

- ✓ Informer sur la composition du jury
- ✓ Simuler des entretiens

Phase 4 : Entretien post entretien avec le jury

- ✓ Echanger sur les impressions du candidat suite à son passage devant le jury

Accompagnement administratif : nous assurons la prise en charge administrative du dossier post VAE si celui-ci fait l'objet d'une prise en charge financière auprès d'un organisme ou par le CPF, sous réserve d'avoir reçu l'accord de prise en charge avant le démarrage des entretiens.

Flexibilité : l'accompagnement VAE est réalisable en sur-mesure, l'emploi du temps et la modalité (visio ou présentiel) des rencontres avec le candidat est mis en place avec le candidat lui-même.

Accessibilité : les locaux mis à votre disposition ainsi que les méthodes pédagogiques sont adaptés à tous les publics adultes. Nous pouvons les adapter selon vos besoins spécifiques. Accessible aux personnes en situation de handicap. Consulter notre site internet www.ascentiel.fr à ce sujet.

Notre objectif de satisfaction : un degré de satisfaction, sur l'ensemble de la formation, de 90%.

Possibilité de financement : L'accompagnement VAE est finançable par le CPF et peut faire l'objet d'une demande de financement auprès de votre OPCO